

LES AMIS DU CHATEAU D'ANNECY



Annecy, le 29 janvier 2024

MARS 2024 LAUSANNE

En partenariat avec Le Musée d'Art Moderne de Paris, la Fondation de l'Hermitage consacre une grande rétrospective à Nicolas de Staël (1914-1955), figure incontournable de la scène artistique d'après-guerre. L'exposition rassemble une sélection d'environ 100 tableaux, dessins, et carnets venus de nombreuses collections publiques et privées, suisses, européennes et internationales.

Uniques au monde par leur exhaustivité et leur diversité, les vastes collections patrimoniales du Comité International Olympique (CIO) témoignent de la grande et petite histoire des Jeux Olympiques des origines à nos jours, ainsi que de l'histoire du CIO et du Mouvement olympique.

Deux journées sont prévues : **vendredi 8 mars et samedi 16 mars 2024.**

- 8h : Départ d'Annecy – Parking Sainte Bernadette,
- 10h : Visites guidées de l'exposition Nicolas de Staël à l'Hermitage,
- 12h45 : Départ en car pour le Musée Olympique,
- 13h : Déjeuner au restaurant du Musée, ou repas libre,
- 15h -16h30 : Visites guidées des expositions permanentes du Musée, puis temps libre,
- 17h30 : Rendez-vous au car pour le départ et un retour à Annecy vers 20h.

Pour vous inscrire, allez sur le site AssoConnect ou remplissez et renvoyez le bulletin ci-dessous avec votre chèque à l'ordre des Amis du Château d'Annecy à :

Pascale ROY, 9, rue Gabriel Fauré, 74 000 Annecy - tél. 06 37 26 66 57 – mail : pasroy74@yahoo.com

Choisissez vos dates et notez les dans l'ordre de vos préférences. On ne vous appellera que si votre choix n°1 n'a pu être retenu. Permanence pour inscription le **lundi 5 février de 9h30 à 11h** au local, 17 Clos du Buisson, Mairie annexe d'Annecy-le-Vieux (Pôle Seniors).

MARS 2024 LAUSANNE

M. Mme.....
Adresse.....
Téléphone.....Courriel.....

Coût de la journée sans restaurant : **56 €** avec restaurant : **91 €** (plat du jour, dessert, café)
Ci-joint un chèque de€ X = €

Mon 1 ^{er} choix de date	Mon second choix de date

Cochez la case suivante si départ de la gare de péage de Saint Martin Bellevue